



## Flash Info

Juin 2011

### Mairie : un vent de modernité



La « nouvelle » mairie est opérationnelle depuis fin mai.

De nouveaux locaux fonctionnels et accueillants sont à votre disposition.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 17 septembre.

Dans le cadre des « Journées du Patrimoine », la commune organise un week-end « portes ouvertes » les 17 et 18 septembre.

Vous y êtes toutes et tous très cordialement invités.

Accueil du public



Salle du conseil



Extension des locaux techniques

### *SOMMAIRE*

- |                                            |             |                               |        |
|--------------------------------------------|-------------|-------------------------------|--------|
| • Résumés des séances du Conseil Municipal | pages 2 à 3 | • Associations                | page 7 |
| • Budget Communal                          | page 4      | • Infos pratiques             | page 8 |
| • Informations communales                  | pages 5 à 6 | • Agenda                      | page 8 |
|                                            |             | • Horaires d'ouverture mairie | page 8 |

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**R**ésumé des dernières séances du Conseil Municipal. L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie.

### SEANCE DU 11 AVRIL 2011

#### COMPTE 2010

Ils présentent un excédent de fonctionnement de **217 460,09 €**. Le déficit d'investissement de **118 784,90 €**. L'excédent global pour l'année 2010 est de **98 675,19 €**.

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Receveur-Percepteur dont les résultats sont identiques aux comptes de la commune.

Le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 217 460,09 € en recettes d'investissement du Budget Primitif 2011.

#### BUDGET PRIMITIF 2011

(voir page 4)

#### FIXATION DU TAUX DES TAXES COMMUNALES POUR L'EXERCICE 2011

La réforme de la fiscalité est entrée en vigueur (page 3). Elle entraîne des changements dans les divers taux. Ceux-ci ont été recalculés par les services fiscaux de l'état et soumis aux diverses collectivités.

Le conseil municipal a décidé d'adopter les taux proposés pour Altorf, à savoir :

- Taxe d'habitation 14,70% Taxe foncière bâti 7,29%
- Taxe foncière non bâti 31,41% Contribution Foncière des Entreprises (CFE) 15,67%

**Monsieur le Maire explique que les ressources générées resteront globalement identiques à 2010 pour le budget de la commune. Il précise qu'avec la suppression de la taxe départementale qui était de 8,77% en 2010, la pression fiscale pour les habitants d'Altorf n'augmentera pas.**

#### SUBVENTIONS 2011

Le montant des subventions attribuées aux associations s'élève à 55 100,00 €.

Une subvention exceptionnelle de 1 500,00 € sera allouée à l'association « les Amis de la Bibliothèque » pour l'acquisition de matériel ludique à destination des jeunes.

#### VENTE DE LA MAISON DES SOEURS

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande du conseil de fabrique concernant la vente de la maison des sœurs, rue de la chapelle. La chapelle attenante reste propriété du conseil de fabrique.

#### AMENAGEMENT DU CHEMIN D'INNENHEIM:

Le coût s'élève à 59 936,00 € HT. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général.

#### SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE

Une subvention de 20 € (5 € x 4 nuités) est attribuée pour un enfant d'Altorf scolarisé à Duttlenheim et participant à une classe découverte.

#### ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Cette fondation a comme vocation d'aider les collectivités territoriales lors de projets de restauration d'éléments remarquables du patrimoine local (patrimoines bâtis et naturels). Le conseil décide de soutenir son action par l'adhésion de la commune moyennant le versement d'une cotisation de 100,00 €.

### SEANCE DU 23 MAI 2011

#### CREATION D'UN POSTE CONTRACTUEL POUR BESOIN OCCASIONNEL

Le conseil municipal décide, en raison d'un surcroît de travail conséquent aux congés des titulaires et à la période estivale, de créer un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe entre le 1er juillet et le 31 août 2011 dont la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine.

#### ECOLE : reconduction d'un poste Aide Maternelle

Le poste provisoire, financièrement pris en charge par l'Etat pour 80% dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi, arrive à échéance. Le conseil

municipal, à la demande de la Directrice, décide de reconduire ce poste sous la même forme.

#### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 400,00 € à la chorale Ste Cécile d'Altorf en remerciement de leur investissement dans l'animation lors de la fête de Noël des personnes âgées le 12 décembre 2010, ainsi que lors de diverses manifestations dans la Commune.

**DIVERS**

Travaux en cours ou réalisés:

- les sols souples de l'air de jeux ont été remplacés pour être mis aux normes de sécurité,
- le renforcement du réseau d'assainissement de la rue du couvent,

- les travaux du chemin d'Innenheim ont débuté,
- les boiseries extérieures de la Dîme seront prochainement repeintes,
- le dysfonctionnement des cloches de l'Abbatiale était lié à un état d'usure de certaines pièces dont le remplacement a été effectué.

## FISCALITE LOCALE : Réforme et incidences

La **taxe professionnelle** dont bénéficiaient les communes est supprimée.

Cette perte de revenu est, en grande partie, compensée par le transfert de la taxe d'habitation qui revenait au département.

Les bases de calcul, pour les deux taxes, continueront à être révisées chaque année en fonction de l'inflation (2% pour 2011).

Quelles seront les conséquences de cette réforme sur les deux taxes?

### TAXE D'HABITATION

Sur nos feuilles « calcul des cotisations », la colonne « département » devrait disparaître ou avec un taux de 0%. Par contre, le taux de la commune augmente.

	Commune	Département
Taux de la taxe d'habitation 2010	7.29 %	8.77 %
Taux de la taxe d'habitation 2011	14.70 %	0 %

### Incidences financières

**Pour les contribuables**, cette nouvelle fiscalité devrait être **indolore pour les porte-monnaies**.

L'augmentation du taux communal est largement compensée par la suppression du taux départemental.

Le **budget de la commune** ne devrait pas non plus être affecté par ces changements.

Les services de l'Etat ont proposé le taux de 14,70% (voté par le conseil municipal à l'unanimité).

D'après leurs calculs, il permettra de compenser la perte due à la suppression de la taxe professionnelle.

**En conclusion, les impôts n'augmenteront pas. Il ne devrait pas y avoir d'incidence financière, ni pour la commune, ni pour les habitants.**

### TAXE FONCIERE

La réforme n'entraîne qu'une variation de taux minimale :

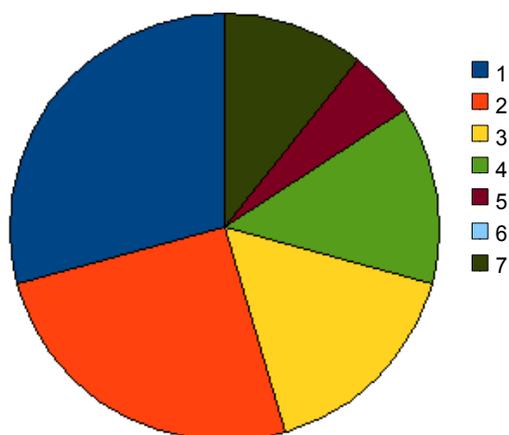
Le « **bâti** » reste à **7,29 %**.

Le « **non-bâti** » subit une très légère augmentation ; le **taux passe de 29,96% à 31,41%**.

**Budget Primitif 2011**

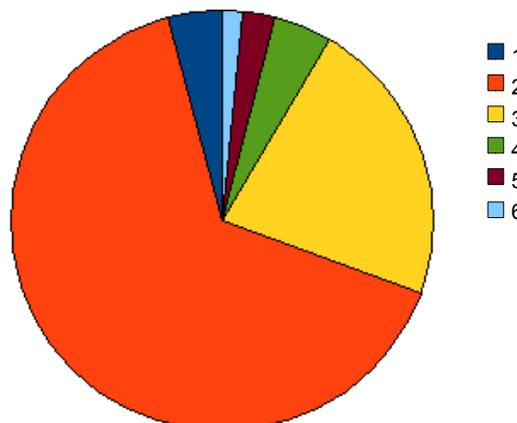
**SECTION FONCTIONNEMENT**

Dépenses



1. Charges à caractère général	298 700,00 €
2. Charges de personnel	257 600,00 €
3. Autres charges de gestion courante	165 950,00 €
4. Atténuation de produits	137 260,00 €
5. Charges financières	52 100,00 €
6. Charges exceptionnelles	500,00 €
7. Virement section investissement	108 360,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 020 470,00 €</b>

Recettes



1. Produits des services	42 270,00 €
2. Impôts et taxes	666 430,00 €
3. Dotations et participations	225 270,00 €
4. Autres produits de gestion courante	45 500,00 €
5. Atténuation de charges	25 000,00 €
6. Produits exceptionnels	16 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 020 470,00 €</b>

**SECTION INVESTISSEMENT**

Dépenses

1. Acquisition de terrains	3 000,00 €
2. PLU	16 750,00 €
3. Acquisition de matériel	14 230,00 €
4. Caveau communal	175 100,00 €
5. Aménagement Mairie	669 715,00 €
6. Travaux divers bâtiments	31 500,00 €
7. Groupe scolaire et périscolaire	3 800,00 €
8. Travaux voirie	184 945,00 €
9. Aménagement espaces publics	14 600,00 €
10. Travaux forêt	6 100,00 €
11. Aire de jeux	17 350,00 €
12. Travaux Eclairage	5 060,00 €
13. Déficit investissement 2010	118 785,00 €
14. Remboursement de prêts	46 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 306 935,00 €</b>

Recettes

1. Caveau communal : subventions	57 250,00 €
2. Plafond église : mécénat	3 000,00 €
3. Aménagement Mairie : subventions	102 500,00 €
4. Travaux voirie : subventions	6 370,00 €
5. Feux école	17 000,00 €
6. Virement de la section fonctionnement	108 360,00 €
7. Fonds de compensation TVA	84 790,00 €
8. Taxe locale d'équipement	29 340,00 €
9. Réserves	217 460,00 €
10. Emprunt (mairie)	500 000,00 €
11. Emprunt	180 865,00 €*
<b>TOTAL</b>	<b>1 306 935,00 €</b>

\*L'état vient d'attribuer une subvention de 158 000 € pour les travaux effectués à la mairie. L'emprunt (quelques petites subventions sont encore espérées) ne sera donc pas nécessaire.

---

## OFFICE DE TOURISME

### **Journée festive : Région Molsheim Mutzig « Sens dessus, sens dessous » 10 juillet 2011 à 10h Place de l'Hôtel de Ville à Molsheim**

Cet été, la Région Molsheim-Mutzig est « sens dessus, sens dessous ». Pour la présentation de ses activités estivales, l'Office de Tourisme organise une journée d'animations autour du thème des 5 sens.

Le 10 juillet sera l'occasion de remettre tous ses sens en éveil pour bien préparer l'été. C'est autour d'un petit-déjeuner musical que différents ateliers de découverte ouvriront leurs portes. Petits et grands seront invités à tester leurs sens. Peu après 10h30, le coup d'envoi de notre jeu-découverte « le circuit des 5 sens » sera donné. C'est un parcours pédestre ou cyclable (VTC-VTT) dans les villages autour de Molsheim avec un tirage au sort des bulletins gagnants en fin de journée.

Dans l'après-midi, sur la place de l'Hôtel de Ville, seront proposés, aux enfants, des ateliers de maquillage ou de modelage Terre, un atelier d'initiation aux échasses urbaines et d'autres activités. L'exposition, à la Metz, consacrée à Bugatti sera également parée d'ateliers autour des 5 sens.

Inscription à l'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig dès à présent.

### **Le Circuit des 5 sens se prolonge durant l'été**

*Du 11 juillet ou 4 septembre 2011  
Région Molsheim-Mutzig*

Le circuit des 5 sens est un parcours pédestre et/ou cyclable pour découvrir Molsheim et ses environs sous forme de jeu. Au départ de Molsheim avec l'aide d'un carnet de route, les visiteurs vont se diriger vers Avolsheim, Soultz-Les-Bains et Wolxheim en empruntant les sentiers de randonnées et/ou le réseau des pistes cyclables pour aller à la recherche des réponses aux énigmes dissimulées le long du parcours de jeu.

Carnet de jeu disponible à l'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig à partir du 11 juillet.

### **Les Rondes des animaux**

*Du 11 juillet ou 4 septembre 2011  
Molsheim et Mutzig*

2 circuits dans la ville de Molsheim et de Mutzig invitent les petits visiteurs à la recherche des animaux cachés dans le paysage urbain. Un questionnaire adapté aux enfants les aidera à s'orienter dans la ville. A la fin de l'été, un tirage au sort récompensera les chercheurs les plus téméraires.

Carnets de jeu disponible à l'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig à partir de juillet.

---

## Réunion publique - « A l'écoute des habitants »

Le 17 juin, à l'initiative de la municipalité, une réunion publique a permis aux habitants de s'exprimer sur tous les sujets concernant le village.

Le Maire, Gérard ADOLPH, après un très bref bilan des principales réalisations des trois dernières années passa la parole à l'assistance.

Tous les sujets pouvaient très librement être abordés.

Ils concernèrent surtout les problèmes de la vie quotidienne :

- le stationnement
- Le non-respect des interdictions
- Le bruit (mobyettes...)
- La propreté (crottes de chiens, entretien du cimetière, caniveaux...)
- Le Plan Local d'Urbanisme
- Les futurs travaux hydrauliques
- Les illuminations

Les questions, comme les réponses, furent franches, claires et précises.

La soirée se déroula dans une très bonne ambiance et se termina avec le verre de l'amitié.

## Les Amis de la Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque souhaite tout d'abord remercier les courageux participants qui se sont mesurés au défi lancé : le premier rallye lecture sur le thème de la découverte de la bibliothèque.

Les gagnants sont les suivants :

- Léa Zitvogel
- Raphaël Munch
- Le groupe périscolaire Pomme de Pic
- Christine Lehn
- Igor Rostanov
- Célia et Florian Rinn
- Lucien Brucker

**Tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 10h30** (sauf au mois d'août)  
La lecture de contes, poésies ou chants, s'invite dans le planning des plus jeunes pour leur plus grand plaisir.

### JUIN 2011 :

Des nouveautés se sont immiscées sur nos étagères, à vous d'enquêter pour les retrouver.  
Des livres de poches sont mis en avant pour vous divertir et vous accompagner lors de vos petits et grands voyages.

### VACANCES SCOLAIRE :

Notez la fermeture annuelle de la bibliothèque du 14 juillet au 20 août inclus.

### SEPTEMBRE 2011 :

Les gâteaux sont toujours au rendez-vous lors des journées du patrimoine.

Soyez nombreux à venir les déguster !

### OCTOBRE 2011 :

Depuis ce printemps, vos yeux ont dévoré des romans. Afin de partager vos impressions et de donner l'envie à d'autres yeux de les découvrir, vous aurez la possibilité de déposer vos commentaires. Les bénévoles qui vous accueilleront vous expliqueront comment procéder.

Nous anticipons déjà sur la fin d'année en vous annonçant une animation en collaboration avec le poète **Laurent Bayard jeudi 17 novembre**.

Nous profiterons de cet événement pour vous faire découvrir des ouvrages de poésie pour petits et grands jusqu'à la fin du mois de décembre.

Retrouvez toute notre actualité et autres informations utiles sur la toile via le blog de la bibliothèque :

<http://bibliotheque-altorf.skyrock.com/>

Vous pouvez ainsi nous laisser vos remarques et suggestions.

Les membres de l'équipe **A.B.A.** vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances avec le plein de lecture et vous donnent rendez-vous le 21 août pour renouveler vos lectures.

Francine BRUCKER, Présidente.

## Cigognes - très bonne cuvée 2011



Le nouveau nid, mis en place en 2010, est très apprécié. Quatre cigogneaux prendront bientôt leur envol.

Félicitations aux parents, qui se sont occupés sans relâche de leurs petits affamés.

## Pomme de Pic - Vacances d'été du 4 au 29 juillet et du 29 août au 2 septembre

Cet été au centre de loisirs de "Pomme de Pic" nous te proposons chaque semaine de choisir ton thème : cow-boy et indiens, cirque, moyen-âge... tu pourras même proposer des thèmes dont tu aurais envie !

Nous te proposerons tout au long de la semaine divers bricolages en fonction du thème choisi.

Une sortie\* par semaine sera organisée.

\* sous réserve de 10 inscrits et de bonnes conditions météo.



### Contact Pomme de Pic

ERBA DUVERNOY Emilie (responsable)

09 63 21 56 29 ou 03 88 04 86 74

Courriel : [opal-altorf@opal67.org](mailto:opal-altorf@opal67.org)

POSSIBILITE  
D'INSCRIPTION  
A LA  
JOURNEE



## L'association des Amis de l'Abbatiale relancée

Récemment les membres de l'association, rejoints par des représentants de la municipalité et du conseil de fabrique, ainsi que par une vingtaine de personnes prêtes à s'investir à leur côté, se sont réunis à la salle de la Dîme pour redonner un coup de jeunesse et pérenniser l'activité de cette association qui a pour but principal la préservation de l'exceptionnel patrimoine historique et culturel de notre village.

C'est sous la conduite de M. Fernand Spohner, président en exercice, M. Julien Kopp, animateur et cheville ouvrière de l'association et M. Gérard Adolph, Maire d'Altorf, que s'est tenue cette réunion.

Tout d'abord le président souhaita la bienvenue, ensuite, pour les nouveaux venus, il relata le passé de l'association, non sans rendre vibrant hommage aux membres créateurs encore présents et aussi à ceux déjà décédés qui donnèrent de leur temps pour quêter dimanche après dimanche dans d'autres paroisses afin de collecter les fonds nécessaires à la rénovation de l'Eglise.

Un diaporama illustra tous les travaux réalisés à l'Eglise-même ainsi qu'au jardin du cloître depuis la création de l'association, début des années 80. L'assistance resta tout simplement admirative devant tout ce qui a été fait pour préserver ce que nos ancêtres ont contribué à bâtir. Il est de notre devoir de citoyen d'Altorf d'honorer et de transmettre ces biens aux générations futures.

Ensuite, après un bref aperçu de la situation financière qui s'avère saine et positive, l'on passa à l'acceptation des nouveaux membres et au renouvellement du comité. A l'unanimité, M. Julien Kopp a été désigné président en remplacement de M. Fernand Spohner, démissionnaire après de longues années de bons et loyaux services.

La nouvelle équipe en place sera soucieuse de tout mettre en œuvre pour faire honneur à l'objet social de l'association qui est de préserver et de faire vivre le patrimoine historique, culturel et culturel de notre village.

Enfin, l'association s'est donné une nouvelle dénomination qui sera désormais **« les Amis de l'Abbatiale et du Patrimoine Historique d'Altorf »** et a fixé son siège à l'adresse de la Mairie d'Altorf, 12 rue Principale.

L'histoire d'Altorf et de son abbaye, point névralgique de la guerre des paysans en Alsace en 1525, est millénaire. Rien que cela devrait nous rendre fiers d'être Altorfois et donner envie aux personnes intéressées à venir rejoindre l'association.

Les nouveaux membres du comité sont MM Kopp Julien-Président, Schaeffer Roland-secrétaire, Lorentz Hubert-trésorier. Les assesseurs sont MM Fritsch Emmanuel, Spohner Fernand, Munch André, Krauth Yves, Lacouture Laurent, Mmes Lorentz Nicole, Guckert Chantal, Scheuer Bénédicte et Schnabel Irène.

Roland Schaeffer, Secrétaire

## Association des Parents d'Elèves d'Altorf - Collecte de pommes et poires

L'association des parents d'élèves en collaboration avec les enseignants de l'école d'ALTORF organisera au mois de septembre 2011 une collecte de pommes et de poires pour fabriquer du jus de fruit. Ce jus de fruit sera mis en vente pour financer les projets de classes de découvertes et sorties de l'école. La collecte à domicile des fruits aura lieu un samedi de septembre (la date exacte sera communiquée début



septembre) pour un pressage début octobre. Merci à ceux qui auraient des fruits à proposer de bien vouloir se faire connaître auprès des enseignants ou des parents d'élèves. (par mail : [assocparenteleves.altorf@laposte.net](mailto:assocparenteleves.altorf@laposte.net))

La collecte de cartouches et de téléphones portables continue durant l'été (lieu de dépôt Boulangerie Heller) ainsi que la vente de café moulu ou en grains (commande par mail sur cette période)

## Gym Douce

Voici déjà la fin de la saison 2010/2011. Nous arrêtons nos séances de gym le dernier vendredi de juin (le 24.06), et reprendrons le premier vendredi d'octobre (le 07.10).

Bonnes Vacances à toutes et à tous.

Nouveau à Altorf



sandra munch  
PHOTOGRAPHIE

www.sandramunchphotographie.com

Tél. 06.60.85.96.03

Mail [contact@sandramunch.com](mailto:contact@sandramunch.com)

Atelier 9 route de Strasbourg  
67120 ALTORF  
Permanence à l'atelier le lundi après-midi,  
du mardi au samedi sur RDV.

## Cérémonie du 14 juillet

Comme chaque année, elle se déroulera en 3 temps :

- La cérémonie religieuse aura lieu à 10 h
- La commémoration officielle au monument aux morts
- Vin d'honneur dans les jardins du cloître : toute la population est invitée



## AGENDA

22 au 24 JUILLET

Challenge Wittmann - A.S.A. - Stade

28 JUILLET

Tour d'Alsace Cycliste - Rue Principale - passage entre 13h30 et 14h

3 SEPTEMBRE

Marché aux puces - Parking de la MTL

## Ministère de l'intérieur

Dans le cadre des mesures RGPP relatives aux simplifications administratives, la direction générale de l'Etat a mis en œuvre, avec le ministère de l'intérieur, un téléservice visant à déclarer en une seule fois, sur Internet, via le site [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr), la perte et la demande de renouvellement de plusieurs documents. Ce téléservice offre la possibilité de pré-déclarer la perte de la carte nationale d'identité, du passeport et du certificat d'immatriculation de véhicule. Il permet d'effectuer une pré-demande de renouvellement de passeport, de certificat d'immatriculation de véhicule et de permis de conduire. Le téléservice lancé le 25 février 2011 permet à l'utilisateur de pré-remplir un ou plusieurs formulaires, depuis son domicile et de préparer les pièces justificatives à présenter lors du renouvellement du (des) titre(s) perdu(s).

## OUVERTURE MAIRIE - PERMANENCES

### Horaires Mairie :

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Le lundi de 17h à 19h

Le mercredi de 14h à 16h

### Permanences du Maire :

Sur rendez-vous

### Permanences des adjoints :

Sur rendez-vous

**Du 27 juin au 29 août**  
**Les permanences du maire se feront uniquement sur rendez-vous**  
**Du 15 juillet au 15 août**  
**Ouverture du secrétariat uniquement le matin**



## MAIRIE D'ALTORF

12, rue Principale

67120 ALTORF

Téléphone : 03 88 38 12 54

Télécopie : 03 88 38 75 43

Courriel : [mairie-altorf@wanadoo.fr](mailto:mairie-altorf@wanadoo.fr)

Site : [www.altorf.fr](http://www.altorf.fr)